

WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice associés

Marie BICHET Huissier de Justice

36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - 📠 03 20.54.05.14

✉ etude@huissiers-lille.com

🌐 www.huissiers-lille.com



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
LE DIX NEUF JANVIER**



À LA REQUÊTE DE

Maître Marie-José FROMENT, Mandataire de Justice, ayant Étude à DOUAI, Résidence Artois – N72, 224 boulevard Albert 1^{er}, agissant en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire de

Ayant pour avocat Maître Francis DEFFRENNES, Avocat au Barreau de LILLE, Cabinet THÉMÈS, 3 rue Bayard à LILLE.

A la suite d'une ordonnance du Juge Commissaire à la liquidation judiciaire de la SARL IMMODID, en date du 14 décembre 2017,

Je, Marc REGULA Huissier de justice, Membre associé de la Société Civile Professionnelle Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN et Marie BICHET, Huissier de Justice salarié, dont le siège est à LILLE, 36 rue de l'Hôpital Militaire, soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à **QUIEVY, 1 rue Émile Watremez**, à l'effet de procéder à la description de l'ensemble immobilier qui se dresse sur les parcelles cadastrées : Section 1165, 1166, 1167, 1168 et 1171.

Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales et de _____, lequel, m'a permis de procéder à mes opérations de description.

J'ai procédé à la description du bien comme suit :

QUIEVY 1 rue Emile Watremez



L'ensemble forme une parcelle accueillant une maison de village de type longère, à l'abandon et grande ouverte.

Parcelles 1167 – 1168 et 1171

Il s'agit de parcelles non bâties, inaccessibles, formant un jardin attenant à la construction.



Parcelles 1165 & 1166

Ces parcelles accueillent une petite bande de terre non bâtie et non praticable, bordant une construction de type longère, élevée en maçonnerie de briques avec couverture tuiles.

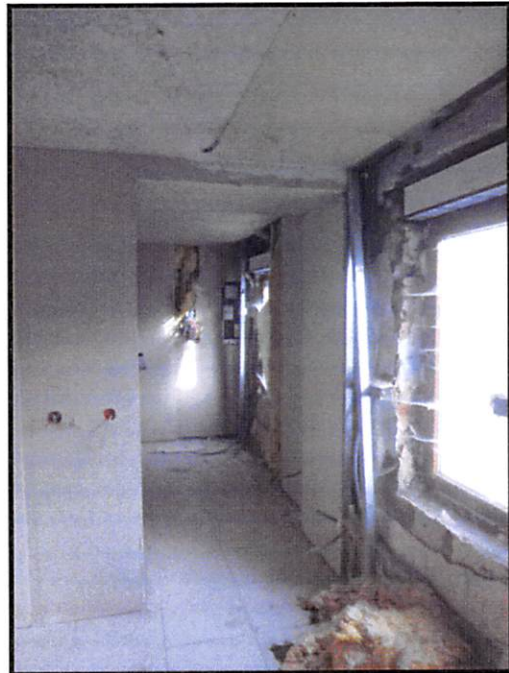


Cet ensemble est à l'abandon, grand ouvert.

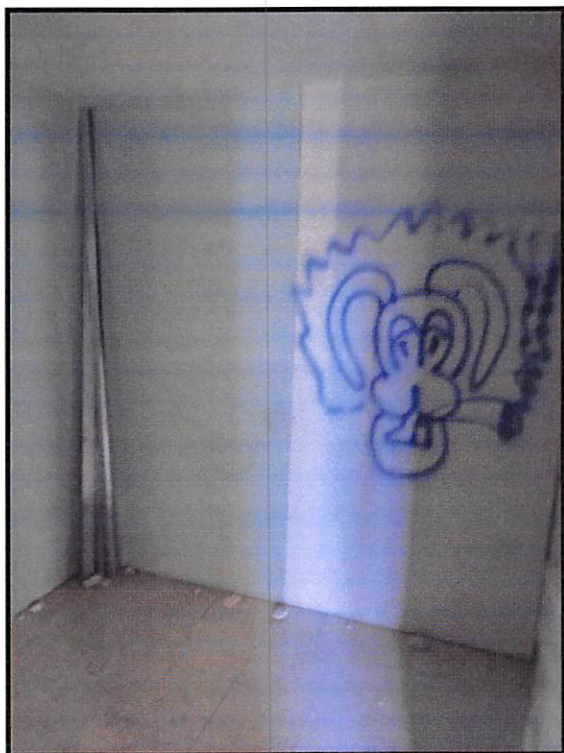
Cet ensemble a fait l'objet de travaux de rénovation partiels et inachevés, afin de diviser l'immeuble en deux parties avec deux accès indépendants, en R0 et en R+1.

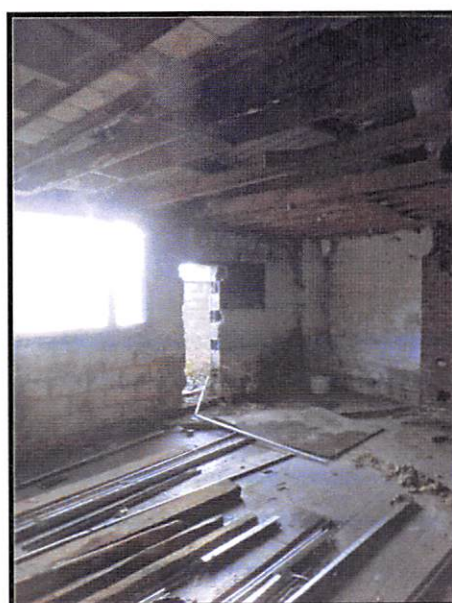
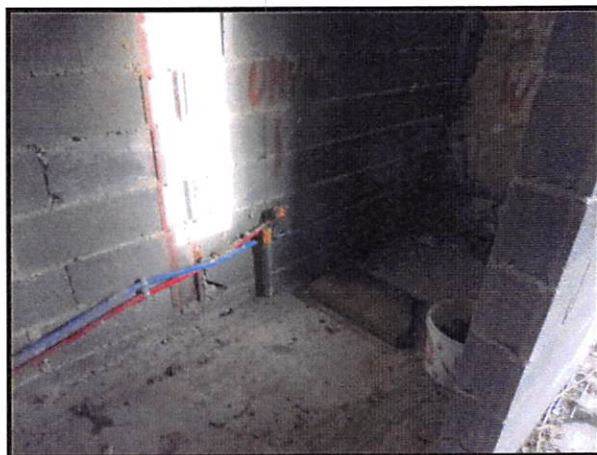
Les R+1 ne sont pas accessibles, faute d'escalier.

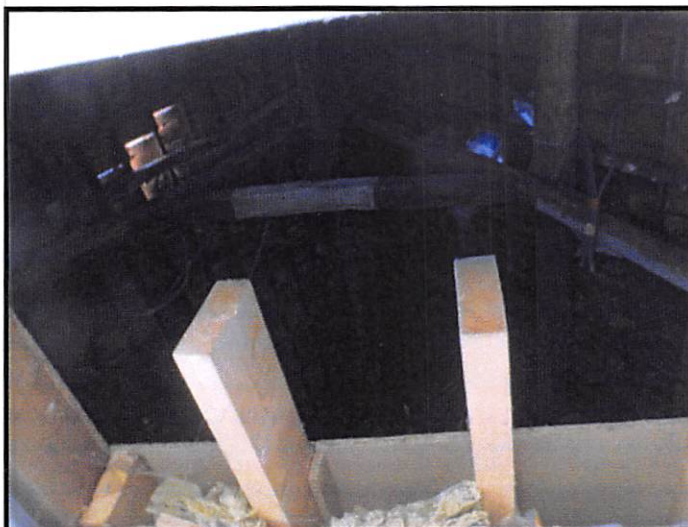
Il n'existe qu'une trémie dans le plafond de chacune des parties de l'immeubles.











Occupation :

↳ Les Lieux sont inoccupés et inhabitables.

DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT : QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES TTC

DROITS FIXES (A.444-3)	220,94	Marc REGULA
MAJORATION DUREE	75,00	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	303,61	
TVA 20,00 %	60,72	
TAXE FORFAITAIRE	14,89	
TOTAL	379,22	
DILIGENCES (Art.L444-1) HT	100,00	
TVA 20 %	20,00	
TOTAL TTC	499,22	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

etude@huissiers-lille.com